



**Remise du Livre Blanc  
de la Recherche française sur les Esclavages – LiBRE**

**Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche**

**Discours de Dominique ROGERS,  
rapporteur du Livre Blanc de la Recherche française sur les Esclavages**

**30 avril 2025**

Monsieur le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche,  
Monsieur le Président de la Fondation pour la mémoire de l'esclavage,  
Monsieur le Président directeur général du Centre national de la recherche scientifique,

J'ai l'honneur et le plaisir de vous remettre ce livre blanc des recherches menées en France sur les différentes formes de commerce d'êtres humains d'hier à aujourd'hui, sur les esclavages, dans la diversité des territoires et des époques, enfin sur leurs héritages contrastés dans les sociétés contemporaines, ultramarines, hexagonales et plus largement mondiales.

Ce rapport est le résultat de près de 15 mois d'échanges avec 236 personnes rattachées à 99 institutions, relevant pour 137 d'entre elles de l'ESR et pour 99 autres du monde de la Culture. Ces entretiens ont eu lieu en présentiel ou en distanciel avec des chercheurs confirmés, spécialistes de ces questions, mais aussi avec des responsables de structures de recherches, français ou étrangers, sollicités pour mieux percevoir les spécificités de ce champ dans sa composition, ses méthodologies, ses questionnements, ses rapports au monde de l'édition, des média, à la société civile en général et bien sûr pour apprécier finement les évolutions des 15 dernières années, après l'impulsion exceptionnelle que le CNRS avait donné au champ au travers du CIRESC, dirigé par madame Myriam Cottias.

Une trentaine de doctorants, de jeunes docteurs ou post-doctorants, une centaine d'acteurs culturels et une petite trentaine d'autres chercheurs confirmés de l'ESR ont également nourri la réflexion, au travers de questionnaires complétés en ligne, outre la consultation de rapports émanant de structures aussi diverses que le Conseil national de la recherche archéologique, les divers Groupements d'Intérêt Scientifique du CNRS ou l'Organisation Internationale du Travail. Enfin, une enquête nationale auprès des secrétariats pédagogiques des licences et master d'Histoire, de Lettres et d'Anthropologie a permis d'approfondir les résultats sur les aspects pédagogiques.

De manière particulière, l'équipe constituée pour réaliser ce bilan s'est attachée

- A mettre en évidence, les difficultés spécifiques du champ, au-delà ce qui est commun aux Sciences Humaines et Sociales
- A apprécier les marges de progression possibles, en comparant avec ce qui fonctionne à l'international ou dans les diverses structures de recherche de notre pays.
- A donner une large place aux outre-mer, non parce qu'ils sont les seuls concernés par ces questions, mais parce que leurs problèmes sont souvent spécifiques et demandent des réponses particulières, qu'il nous a semblé important de mettre en valeur, dans l'espoir qu'il vous sera loisible d'y répondre.

La concrétisation du livre blanc a été menée en dialogue régulier avec le CNRS, différents services du MESR et du ministère de la Culture que nous tenons ici à remercier pour leurs conseils, explications et entremises vis-à-vis de certains acteurs plus difficiles à atteindre. Toutefois, rien n'aurait été possible sans le soutien d'une équipe opérationnelle, que je souhaite ici remercier, devant tous, dans la diversité de leurs talents et de leurs disponibilités : le professeur Jean-Paul de Gaudemar, ancien recteur des académies de Toulouse et d'Aix-Marseille mais aussi de l'Agence Universitaire de la Francophonie, Monsieur Pierre-Yves Bocquet, directeur adjoint de la Fondation pour la Mémoire de l'Esclavage, madame Coralie de Souza Vernay, conservatrice du patrimoine, qui a rejoint la mission à partir de la mi-juin 2024 et l'a enrichie de sa connaissance fine du monde de la Culture, enfin Raphael Janeault, soutien technique et logistique infiniment précieux de cette aventure.

Au titre du copil, je voudrais citer également messieurs les Professeurs François-Joseph Ruggiu, Jean Hébrard, Paulin Ismard, Romuald Foukoua, ainsi que madame Audrey Célestine, monsieur Thomas Mouzard, Conservateur général du patrimoine et enfin Bruno Maillard, docteur en histoire, spécialiste de l'esclavage à La Réunion, qui nous ont accompagné tout au long de cette mission avec générosité et richesse.

Cette mission a été difficile, par l'ampleur de la tâche, émouvante parfois, mais infiniment riche et passionnante. J'en garde tout particulièrement quelques images fortes que je souhaiterais partager avec vous aujourd'hui.

1. Pour moi qui fais partie d'une génération qui n'a jamais eu de cours sur les questions d'esclavage ou de traites, du primaire à l'université, une des grandes surprises, de l'enquête menée auprès des départements d'Histoire, de Lettres et d'Anthropologie de notre pays a été de découvrir, que depuis la loi Taubira et alors que la loi ne concerne que l'enseignement primaire et secondaire, de nombreux départements hexagonaux d'histoire enseignent désormais ces questions, aux trois niveaux de la licence, avec des volumes horaires importants et des thématiques aussi diverses que le premier empire colonial français, la mer Noire au XVIII<sup>e</sup> siècle, survivances de l'esclavage dans l'empire ottoman dirigé par des esclaves, ou Histoire globale des esclavages, enfin avec des approches en histoire populaire ou avec des cours sur l'esclavage vu par les esclaves eux-mêmes.

Alors, certes, il y a encore des exceptions, avec beaucoup trop d'étudiants qui ne découvrent ces questions qu'en master ou en doctorat et des volumes insuffisants dans les Inspe, notamment pour ceux qui n'ont jamais étudiées ces questions avant ou dans certains territoires ultra-marins où ces questions sont très sensibles, et nécessitent des pédagogies spécifiques et des volumes horaires permettant de les mettre en œuvre. Toutefois, et cela a été pour moi une découverte extrêmement positive et une grande joie, depuis la loi Taubira, ces thématiques commencent vraiment à trouver leur place dans l'enseignement supérieur, en tant que moyens pour donner aux étudiants des clés de compréhension du monde d'hier mais aussi du monde aujourd'hui et pour pouvoir appréhender, dans de bonnes conditions, les cours à donner sur ces questions, pour les futurs enseignants du primaire et du secondaire. On avance !

2. Deuxième surprise : l'ampleur des disciplines concernées par ces sujets. Longtemps les traites et les esclavages ont été des questions qui intéressaient essentiellement les historiens, les anthropologues, les littéraires, mais, aujourd'hui les 256 chercheurs que nous avons identifiés s'insèrent dans 18 disciplines différentes, parmi lesquelles le droit, la philosophie, l'archéologie, les sciences de l'information et de la communication, la théologie et les sciences religieuses... et les historiens ne représentent plus que 43% du total.

Ce changement majeur s'inscrit sans doute dans le fort développement des études sur les formes d'esclavage contemporain, auxquels contribuent fort utilement les juristes, les politistes, les sociologues et les anthropologues ... et peut être mis en lien avec les importantes analyses menées sur les héritages politiques, économiques, sociaux, psychologiques et sanitaires, des traites et des esclavages dans les sociétés contemporaines, chez nous et ailleurs.

3. Ultime étonnement : en comparaison avec les autres pays, dont nous avons analysé les systèmes de recherches sur ces thématiques, l'enquête a mis en évidence l'éparpillement extrême des chercheurs français sur le territoire national et l'absence de laboratoires dédiés sur ces questions, alors qu'il y en partout en Amérique du nord, en Afrique, au Brésil... et dix au Royaume-Uni.

### **Que retenir de ce rapport et des 51 préconisations que nous ne pouvons pas détailler ici ?**

Dans une France où le grand public a souvent tendance à penser que, depuis 1848, l'esclavage est, en France, une question réglée, sinon peut-être pour les ultramarins ou les férus d'histoire coloniale. Le LIBRE, que je vous offre aujourd'hui, monsieur le Ministre, rappelle que ce n'est pas un sujet du passé, ou pas seulement du passé, hélas, mais bien un combat d'aujourd'hui. En témoigne le dernier rapport publié par l'Organisation Internationale du Travail, qui rappelle qu'après des années de baisse, près de 50 millions de personnes dans le monde subissent encore des situations de coercition extrêmes en lien avec des situations de servitude par mariage (21 millions) ou par le travail (28 millions)<sup>18</sup>. En témoignent également l'actualité des débats, des crispations et des revendications, qui agitent notre pays sur les héritages de l'esclavage et de la colonisation, mais aussi la richesse et la diversité des nombreuses expériences mémorielles et patrimoniales menées sur tout le territoire national, en lien avec le fort désir de savoir et de comprendre de nos concitoyens.

Alors que l'Union européenne dans le cadre du programme Horizon 2020 a soutenu plus de 51 projets en lien avec les esclavages et le commerce des êtres humains, portés par quatorze pays qui souvent n'ont ni notre histoire, ni nos archives, vous me permettrez de croire, monsieur le Ministre, que la France peut et doit contribuer davantage à relever ces défis et soutenir davantage le dynamisme de ses chercheurs, notamment par un important effort de structuration institutionnel du champ.

Dans un monde où les réseaux sociaux imposent trop souvent des visions simplistes et parfois extrémistes, particulièrement dangereuses sur des sujets aussi sensibles, choisir de soutenir la recherche française sur ces thématiques, dans la diversité des approches qu'elle propose, c'est, je crois, monsieur le Ministre, faire le pari de la rationalité et de l'intelligence pour une société française plus inclusive, respectueuse de la diversité des mémoires et actrice d'une cohésion sociale plus forte et d'un récit vraiment national.